

CERCLE DE L'AVIRON DE NANTES

section loisirs / saison 2024

Pour découvrir l'aviron

Pour toute activité au Cercle de l'Aviron de Nantes, il est indispensable de **savoir nager.**

> SÉANCE DÉCOUVERTE : 20 € / personne

Séance d'initiation de 1 heure pour découvrir l'activité.

- Tous les dimanches de 14h30 à 15h30 ou de 16h à 17h



Inscription
en ligne

Pour adhérer

> COTISATION ANNUELLE :

- Loisirs non étudiants 1ère année : **398 €**
- Loisirs non étudiants 2ème année et plus : **335 €**
- Loisirs étudiants (moins de 27 ans) : **335 €***

*Sur présentation de la carte étudiante 2024



Inscription
en ligne

En cas d'inscription après le 1er janvier, la cotisation est dégressive suivant le nombre de mois restants. (non applicable sur la cotisation Etudiant, tarif dégressif applicable une seule fois par membre).

> PIÈCES À FOURNIR À L'INSCRIPTION :

- 1 certificat médical annuel d'aptitude à la pratique de l'aviron
- 1 photo récente au format JPEG (à envoyer à secretariat@canantes.com)
- 1 chèque libellé à l'ordre du CA Nantes ou un virement (demander RIB au secrétariat)

Renseignements tous les jours auprès du secrétariat ou des moniteurs.

Pour votre inscription, le secrétariat vous accueille :

> En présentiel au club :

- le mardi matin
- le mercredi après-midi
- le vendredi
- le samedi

> Ou par email : secretariat@canantes.com

Cercle de l'Aviron de Nantes

20, rue d'Alsace 44000 NANTES

02.40.50.67.45

www.canantes.com

> CRENEAUX HORAIRES (POUR TOUS) :

Hiver (octobre à mars) :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
10h00-12h00	9h00-11h30		9h00-11h30		9h00-12h00 Loisirs 10h30-12h00 Débutants	9h30-11h30 Masters
				12h00-13h30		
14h00-16h00	14h00-16h00		14h00-16h00	14h00-16h00		
		18h30-20h30 en salle				

Été (avril à mi-juillet + septembre) :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
10h00-12h00	9h00-11h30		9h00-11h30			9h30-11h30 Masters
				12h00-13h30		
	14h00-16h00		14h00-16h00	14h00-16h00		
18h00-20h00		18h30-20h30 sur l'eau				

Été (mi-juillet à fin août) :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
10h00-12h00	9h30-11h30		9h30-11h30	9h30-11h30	9h00-12h00	
16h00-18h00	16h00-18h00		16h00-18h00	16h00-18h00		
18h30-20h30	18h30-20h30	18h30-20h30	18h30-20h30	18h30-20h30		

00h00	Créneaux non encadrés par un moniteur, réservés uniquement aux titulaires du brevet technique niveau 2 minimum.
00h00	Créneaux encadrés par un moniteur (seuls créneaux possibles pour les débutants)

Tout adhérent doit se conformer au règlement du club

Toute personne ayant acquitté une cotisation est assurée en responsabilité civile, conformément à la loi. Toute garantie complémentaire devra être souscrite à titre individuel. La MAIF propose une extension de garantie, le formulaire vous sera remis à l'inscription. Toute inscription est définitive et correspond à une adhésion à une association Loi 1901 et non au paiement de prestations. Il ne sera donc effectué aucun remboursement partiel ou total de la cotisation.